



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : Luc BLOTIN

Tél. : 05 59 02 86 62

Mail : l.blotin@inao.gouv.fr
inao-pau@inao.gouv.fr

La Directrice de l'INAO

à

Monsieur le Préfet
Préfecture des Pyrénées-Atlantiques
Bureau de l'aménagement de l'espace
2 rue Maréchal Joffre
64021 PAU Cedex

PAU, le 26 juillet 2021

V/Réf : Julie Mirassou

N/Réf : LB/NB

Objet : Mise en compatibilité PLU de Lagor et Abidos
Dans le cadre du projet DN 650 Mont-Ogenne (Société Terrega)

Par courrier reçu le 10 juin 2021, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le dossier cité en objet sur les communes de Lagor et Abidos.

La commune d'Abidos est située dans l'aire géographique de l'AOP « Ossau-Iraty. La commune de Lagor est située dans l'aire géographique des AOP « Ossau-Iraty » et « Béarn ». Elles appartiennent également aux aires de production de IGP listées en annexe.

Une étude attentive de ce dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

Ce projet ne porte pas atteinte aux secteurs à vocation ou à usage de production des AOP concernées.

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP concernées.

Pour la Directrice et par délégation,
Le Délégué Territorial
Laurent FIDELE

Copie : DDTM 64

INAO - Délégation Territoriale Aquitaine Poitou-Charentes

Site de PAU
Maison de l'Agriculture - 124, boulevard Tourasse - 64078 PAU Cedex
TEL : 05 59 02 86 62
inao-pau@inao.gouv.fr - www.inao.gouv.fr